



1 500 000
NUITÉES



75 %
TAUX D'OCCUPATION
ESTIVAL MOYEN



13 304
LITS



893 000
TOURISTES



104 M€
CHIFFRE
D'AFFAIRES



1,7 JOUR
DURÉE MOYENNE
DE SÉJOUR



87% DE
LITS CLASSÉS

CHIFFRES CLÉS

DE L'HÔTELLERIE EN VENDÉE

> *focus 2021*



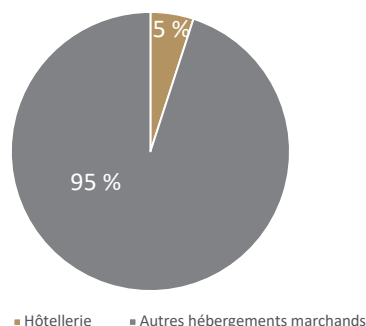
**VENDÉE
EXPANSION**

INGÉNIERIE - TOURISME

► L'OFFRE VENDÉENNE EN HÔTELLERIE

L'hôtellerie : un mode d'hébergement peu représenté

Répartition des lits marchands 2020 en Vendée :



Avec 182 structures et 13 304 lits touristiques en 2020 dans le secteur de l'hôtellerie, le Département de la Vendée est le 35^{ème} Département français (sur 100) en nombre de structures.

- L'hôtellerie en Vendée représente 5 % des lits touristiques marchands du Département.
- On constate une stabilité (+0,9 %) des lits touristiques dans le secteur de l'hôtellerie entre 2019 et 2020.
- Le Département compte plus de 5 300 chambres, soit 21 % de l'offre régionale.

Un positionnement moyen et haut de gamme

87 % des lits touristiques vendéens en hôtellerie sont recensés dans des hôtels classés.

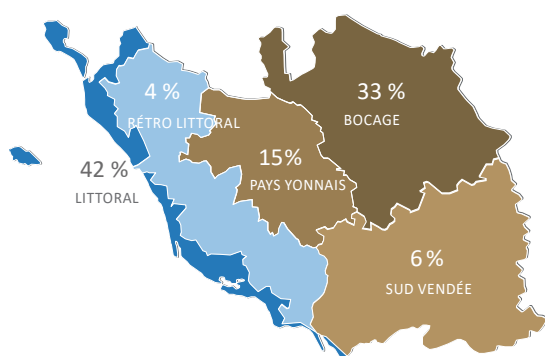
- Les hôtels classés 3, 4 et 5 étoiles représentent 61 % des hôtels classés de Vendée et concentrent 74 % des lits classés.
- Les hôtels non classés rassemblent quant à eux 13 % des lits touristiques en hôtellerie dans le Département.
- Plus de 75 % des hôtels sont de type indépendant sur le Département.

Répartition de la capacité hôtelière par catégorie :

HÔTELLERIE - 2020	Structures	Lits
Hôtels classés	132	11 599
dont 1 étoile	0	0
dont 2 étoiles	51	3 071
dont 3 étoiles	71	7 299
dont 4 étoiles	9	1 160
dont 5 étoiles	1	69
Hôtels non classés	50	1 705
TOTAL	182	13 304

Une prédominance de l'offre sur le littoral et le bocage

Répartition des lits touristiques de l'hôtellerie en Vendée sur l'année 2020 :



75 % des lits touristiques en hôtellerie se situent sur le littoral et le bocage et 25 % sur le reste du territoire vendéen.

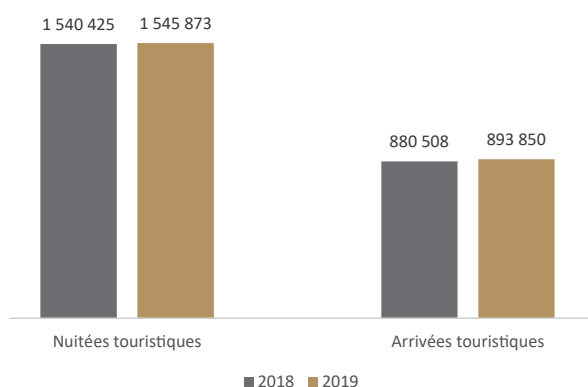
- Dans le détail, 42 % des lits touristiques en hôtellerie se situent sur le littoral, 33 % sur le bocage, 15 % dans le pays yonnais, 6 % dans le sud vendée et 4 % sur le rétro-littoral.
- Les lits dans les hôtels moyen et haut de gamme sont plus concentrés sur l'ensemble littoral/bocage (82 %), que ceux de gamme inférieure (62 %).
- Les lits en hôtels non classés se situent pour plus de la moitié (exactement 54 %) sur le littoral, 25 % d'entre eux sont dans le pays yonnais, 11 % dans le bocage et 11 % sur le reste du territoire.

Sources : Réseau des Offices de Tourisme (E-Sprit), INSEE, Atout France : Traitement Vendée Expansion 2021

► LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE EN HÔTELLERIE

Une évolution favorable entre 2018 et 2019

Evolution des nuitées et arrivées touristiques vendéennes en hôtellerie :



Source : Enquête de fréquentation touristique, Insee-Dge, ORT et ses partenaires.

Sur la saison touristique 2019, 893 850 touristes ont fait le choix de l'hôtellerie en Vendée, soit une progression 1,5 % de la fréquentation touristique par rapport à la saison de 2018.

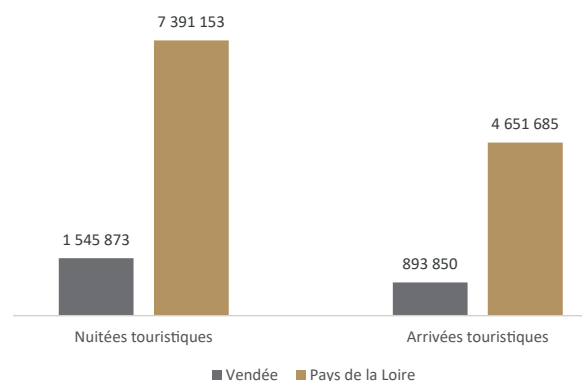
- Les arrivées touristiques ont généré 1 545 873 nuitées, ce qui constitue un gain de + 0,4 % par rapport à la saison précédente.
- Avec 1 545 873 nuitées, la part de la fréquentation touristique générée par l'hôtellerie peut être évaluée en 2019 à 4,2 % de la fréquentation touristique totale en Vendée, estimée à 36 578 389 nuitées marchandes et non marchandes en 2019.

Le Département de la Vendée représente 20 % dans l'ensemble régional

Les touristes ayant fréquenté l'hôtellerie vendéenne en 2019 représentent 19 % de l'ensemble des touristes de la Région adeptes de ce type d'hébergement touristique (4 651 685 arrivées). Les nuitées réalisées en hôtel en Vendée constituent près de 21 % du total des nuitées régionales sur ce mode d'hébergement.

Entre 2018 et 2019, l'évolution de la fréquentation touristique en hôtellerie a connu en Vendée et en Région Pays de Loire une évolution quasiment similaire. Avec 7 391 153 nuitées enregistrées sur la Région en 2019, la progression est de + 1 % par rapport à l'année 2018. Rappelons que le même indicateur s'établit pour la Vendée à + 0,4 %.

Arrivées et nuitées touristiques vendéennes et ligériennes en hôtellerie sur la saison 2019 :



Source : Enquête de fréquentation touristique, Insee-Dge, ORT et ses partenaires.



► LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE EN HÔTELLERIE

Une activité hôtelière lissée dans le temps et dans l'espace

A l'inverse de l'activité touristique en hôtellerie de plein air qui est caractérisée par une forte concentration aussi bien dans l'espace que dans le temps, celle concernant l'hôtellerie apparaît plus équilibrée. Ainsi, 48 % des nuitées hôtelières enregistrées en 2019 en Vendée se situent sur le littoral (ce qui représente plus de 740 000 nuitées et plus de 386 000 touristes), 27 % dans le bocage (ce qui représente plus de 415 000 nuitées et près de 265 000 touristes) et 25 % sur le reste du territoire (soit 383 000 nuitées pour près de 243 000 touristes).

Par ailleurs, en 2019, seulement 31 % des nuitées touristiques en Vendée sont enregistrées pendant la saison estivale (juillet et août) avec 17 % pour le seul mois d'août.

Les mois de janvier, février et mars enregistrent entre 4 et 5 % des nuitées touristiques de l'année. C'est à partir du mois d'avril que l'activité hôtelière démarre véritablement avec 9 % des nuitées touristiques de l'année. Les mois de mai et juin enregistrent respectivement 9 % et 11 % des nuitées touristiques en 2019. Le mois de septembre compte 10 % des nuitées touristiques. Enfin, les mois d'octobre, novembre et décembre comptabilisent entre 4 et 8 % des nuitées touristiques de l'année.

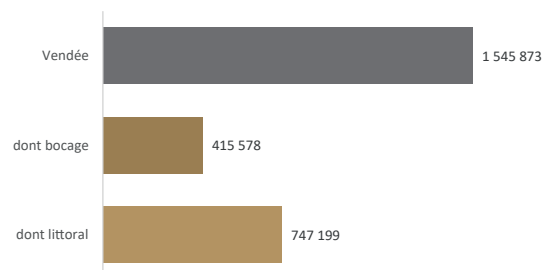
Source : Enquête de fréquentation touristique, Insee-Dge, ORT et ses partenaires.

Un séjour d'une durée moyenne de 1,7 jour

Sur l'année 2019 en Vendée, la durée moyenne de séjour est de 1,7 jour dans le secteur de l'hôtellerie.

- En avant et début de saison (période avril, mai, juin) la durée moyenne de séjour s'établit à 1,7 jour.
- C'est en haute saison qu'elle est la plus forte : 1,9 jour sur la période juillet/août.
- En après saison (septembre), la durée de séjour rejoint les niveaux constatés en début de saison avec une moyenne de 1,7 jour.

Répartition des nuitées hôtelières vendéennes par zone sur l'année 2019 :



Répartition mensuelle des nuitées hôtelières vendéennes sur l'année 2019 :

	Nuitées totales
Janvier	60 443
Février	71 740
Mars	74 068
Avril	144 281
Mai	136 174
Juin	175 309
Juillet	213 815
Août	267 108
Septembre	157 724
Octobre	117 046
Novembre	72 621
Décembre	55 544
Année	1 545 873

Durée moyenne de séjour sur l'année 2019 :

VENDÉE	Durée moyenne de séjour en 2019
Janvier, Février, Mars	1,6
Avril, Mai	1,7
Juin	1,7
Juillet	1,8
Août	2,0
Septembre	1,7
Octobre, Novembre, Décembre	1,6
Année	1,7

Source : Enquête de fréquentation touristique, Insee-Dge, ORT et ses partenaires.

► LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE EN HÔTELLERIE

Une clientèle privilégiant les établissements moyen/haut de gamme et hôtels indépendants

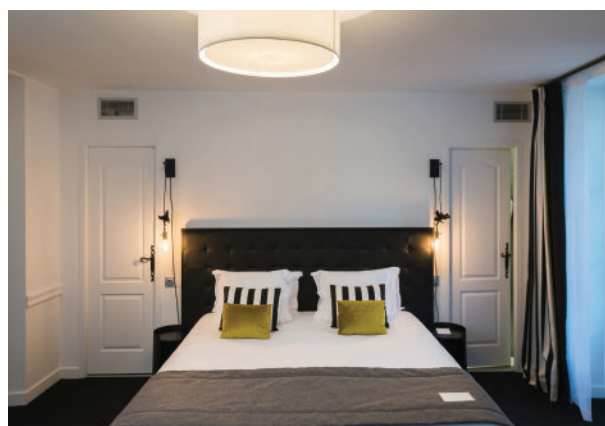
70 % des nuitées touristiques pendant l'année 2019 ont été enregistrées dans des hôtels 3, 4 ou 5 étoiles. Dans ces structures, la durée moyenne de séjour est de 1,8 jour, soit une durée supérieure de 0,7 point à celle constatée en moyenne sur la Vendée pour les séjours en hôtellerie. Dans les hôtels référencés 1 ou 2 étoiles, la durée moyenne de séjour est de 1,7 jour.

- Les touristes qui fréquentent l'hôtellerie font de façon massive, le choix des hôtels indépendants plutôt que des chaînes. C'est ainsi qu'au cours de la saison 2019, près de 70 % des nuitées ont été enregistrées dans des hôtels indépendants contre 30 % dans des hôtels de chaînes.
- Pour les hôtels de chaînes, on constate en 2019 une hausse du nombre d'arrivées de 5,7 % par rapport à 2018 alors que pour les hôtels indépendants on observe une baisse de 0,2 % par rapport à l'année précédente.
- La durée moyenne de séjour constatée dans les hôtels de chaînes ou indépendants est identique, soit 1,7 jour.

Répartition des arrivées et nuitées par type d'hôtels sur l'année 2019 :

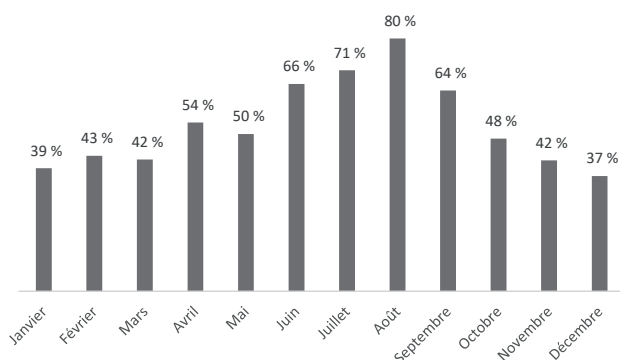
TYPE D'HÔTELS	Arrivées	Nuitées
Chaînes	272 773	468 779
Indépendants	621 077	1 077 094
TOTAL	893 850	1 545 873

Source : Enquête de fréquentation touristique, Insee-Dge, ORT et ses partenaires.



Un taux d'occupation moyen en légère progression

Répartition du taux d'occupation en Vendée sur l'année 2019 dans les hôtels :



Source : Enquête de fréquentation touristique, Insee-Dge, ORT et ses partenaires.

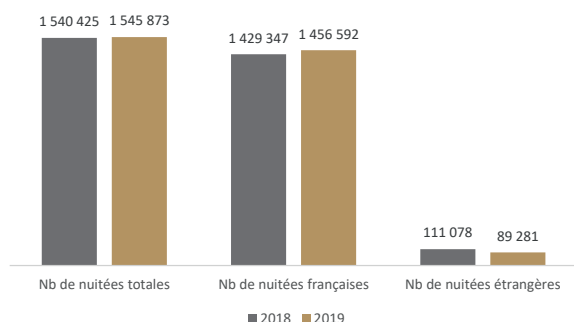
Avec 54,5 %, le taux d'occupation moyen observé sur la saison touristique 2019 est supérieur de 0,6 point à celui enregistré en 2018 (53,9 %). A l'échelle régionale, ce taux est de 58,8 %, soit 4,3 points supérieur à la moyenne vendéenne.

- Dans les hôtels 3, 4 et 5 étoiles, on constate un taux d'occupation (57,9 %) supérieur au taux d'occupation moyen tous types de classements confondus (54,5 %).
- Dans les hôtels indépendants, le taux d'occupation moyen est plus faible (51,1 %) par rapport au taux d'occupation moyen dans les hôtels de chaînes (62,7 %).

► CLIENTÈLE FRANÇAISE / CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE EN HÔTELLERIE

Un nombre de nuitées étrangères en progression sur cinq ans

Répartition 2018 et 2019 des nuitées touristiques vendéennes par type de clientèle en hôtellerie :



6 % des nuitées enregistrées en 2019 en Vendée sont d'origine étrangère. Les 89 281 nuitées effectuées par la clientèle étrangère correspondent à 44 727 arrivées, soit près de 5 % du nombre total des arrivées.

- Sur cet exercice, c'est une baisse de 19,6 % des nuitées qui a été observée par rapport à l'exercice précédent. On observe néanmoins sur 5 ans, une progression de la clientèle étrangère de 18,7 %.
- Sur le même exercice 2019, la fréquentation de la clientèle française représente 1 456 592 nuitées correspondant à 94 % du total des nuitées. Ces chiffres traduisent une progression de 1,9 % des nuitées par rapport à l'exercice précédent.
- Sur l'année 2019, 76 % des nuitées étrangères sont comptabilisées dans des hôtels 3, 4 ou 5 étoiles et respectivement 47 % et 28 % des nuitées sont enregistrées sur le littoral ou le bocage vendéen.

Source : Enquête de fréquentation touristique, Insee-Dge, ORT et ses partenaires.

Belges, britanniques et allemands en tête de la fréquentation étrangère

L'évolution négative de la fréquentation étrangère sur cet exercice concerne la plupart des clientèles. Elle s'échelonne de la baisse la plus forte pour la clientèle italienne (-38,8 %) à la plus faible concernant la clientèle suisse (-6,8 %) en passant par celle se rapportant aux clientèles belges, britanniques et allemandes (respectivement -10,1 %, -18,7 % et -12,5 %). En revanche, la clientèle néerlandaise affiche une hausse du nombre des nuitées de +19,1 %.

- Les allemands et belges ont des pratiques de séjour similaires. Ils sont très présents dans les hôtels indépendants et plus spécifiquement au sein des hôtels 3, 4 et 5 étoiles qui concentrent respectivement 83 et 87 % de leurs nuitées. De même, plus d'une nuitée sur deux se situe sur le littoral vendéen.
- Les espagnols et italiens adoptent un comportement légèrement différent avec une présence importante hors du littoral vendéen (plus de 7 nuitées sur 10).

Répartition des nuitées étrangères sur l'année 2019 et évolution par rapport à 2018 :

NUITÉES ÉTRANGÈRES	89 281	- 19,6 %
Clientèle Belge	20 028	- 10,1 %
Clientèle Britannique	17 498	- 18,7 %
Clientèle Allemande	9 936	- 12,5 %
Clientèle Suisse	6 213	- 6,8 %
Clientèle Néerlandaise	5 685	+ 19,1 %
Clientèle Italienne	4 912	- 38,8 %
Clientèle Espagnole	4 904	- 7,1 %
Autres clientèles	20 105	- 35,5 %

Source : Enquête de fréquentation touristique, Insee-Dge, ORT et ses partenaires.

► CLIENTÈLE FRANÇAISE / CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE EN HÔTELLERIE

Une saisonnalité plus marquée du visitorat étranger comparée à la clientèle française

Répartition des nuitées sur l'année 2019 :

	Nuitées totales	dont françaises	dont étrangères
Janvier à Mars	206 251	14 %	9 %
Avril, Mai	280 455	18 %	20 %
Juin	175 309	11 %	10 %
Juillet	213 815	13 %	22 %
Août	267 108	17 %	19 %
Septembre	157 046	10 %	9 %
Octobre à Décembre	245 211	16 %	11 %
Saison	1 545 873	1 456 595	89 281

Source : Enquête de fréquentation touristique, Insee-Dge, ORT et ses partenaires.

L'observation au mois le mois de la fréquentation des clientèles étrangères et françaises invite à observer des pratiques différentes entre ces deux publics.

- La clientèle étrangère est en proportion plus présente en Vendée que la clientèle française entre les mois de juin et d'août. Sur ces seuls trois mois sont concentrées 51 % des nuitées du visitorat étranger contre 42 % pour le visitorat français.
- De juin à août la part des nuitées étrangères représente 7 % du total des nuitées enregistrées, contre près de 6 % sur l'ensemble de l'exercice.

Littoral et bocage vendéen : un choix autant français qu'étranger

- La part du visitorat étranger sur le littoral vendéen est identique à celle des touristes français. 47 % des nuitées étrangères sont recensées sur le littoral vendéen (contre 48 % pour la clientèle française).
- De même, la part du visitorat étranger dans le bocage vendéen est identique à celle des touristes français. 28 % des nuitées étrangères sont recensées dans le bocage vendéen (contre 27 % pour la clientèle française).

Répartition des nuitées sur l'année 2019 :

	Vendée	Part du littoral	Part du bocage
Nuitées françaises	1 456 595	48 %	27 %
Nuitées étrangères	89 281	47 %	28 %
Nuitées totales	1 545 873	48 %	27 %

Source : Enquête de fréquentation touristique, Insee-Dge, ORT et ses partenaires.

Une durée de séjour du visitorat étranger légèrement supérieure à celle pratiquée par les résidents

En moyenne sur l'année 2019, les clientèles étrangères pratiquent une durée de séjour de 2 jours contre 1,7 jour pour la clientèle française.

- Les durées moyennes de séjour des clientèles françaises et étrangères sont quasi-similaires sur l'année.
- Sur la saison estivale, la durée moyenne de séjour atteint 2,2 jours pour la clientèle étrangère contre 1,9 jour pour la clientèle française.

Répartition de la durée moyenne de séjour en 2019 :

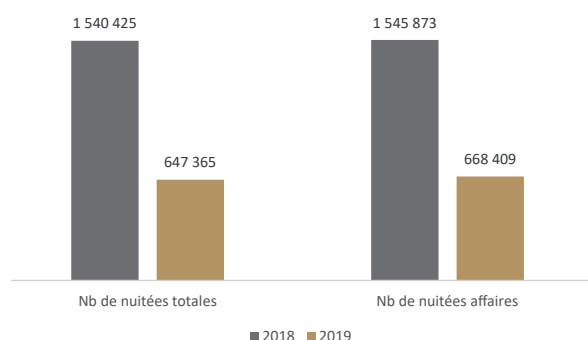
	Durée de séjour	dont française	dont étrangère
Janvier à Mars	1,6	1,6	1,7
Avril, Mai	1,7	1,7	2,0
Juin	1,7	1,7	1,9
Juillet	1,8	1,8	2,2
Août	2,0	2,0	2,1
Septembre	1,7	1,7	2,0
Octobre à Décembre	1,6	1,6	1,9
Saison	1,7	1,7	2,0

Source : Enquête de fréquentation touristique, Insee-Dge, ORT et ses partenaires.

► CLIENTÈLE AFFAIRES EN HÔTELLERIE

Un nombre de nuitées affaires en progression sur cinq ans

► Répartition 2018 et 2019 des nuitées touristiques vendéennes par type de clientèle en hôtellerie :



En 2019, le tourisme d'affaires en Vendée représente un total de 668 409 nuitées hôtelières soit 43 % des nuitées hôtelières totales du Département.

- Sur cet exercice, c'est une hausse de 3,3 % des nuitées qui a été observée par rapport à l'exercice précédent. On observe également sur 5 ans, une progression de la clientèle affaires de 30,2 %.
- En 2019, le Département de la Vendée représente 16 % des nuitées d'affaires sur l'ensemble de Pays de la Loire.
- Sur le même exercice 2019, la fréquentation de la clientèle affaires sur le littoral vendéen représente 170 094 nuitées correspondant à 25 % du total des nuitées affaires. Dans le même temps, 61 % des nuitées affaires sont comptabilisées dans des hôtels indépendants et 39 % dans des hôtels de chaînes.

Source : Enquête de fréquentation touristique, Insee-Dge, ORT et ses partenaires.

► IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LA FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE EN 2020

Sur la période de juillet à octobre 2020, la fréquentation touristique vendéenne dans l'hôtellerie atteint 717 499 nuitées soit une diminution de 5,1 % des nuitées par rapport à la même période de l'année dernière. Cette baisse est moins prononcée à l'échelle du Département que pour la Région (-16,2 %).

Sur le coeur de saison 2020, le mois de juillet affiche une légère baisse des nuitées de 1,9 % en Vendée par rapport à juillet 2019 (contre -15,8 % à l'échelle de la Région) et le mois d'août est également en diminution de 3,3 % au niveau départemental contre -8,8 % au niveau régional par rapport à août 2019.

C'est à partir du mois de septembre que l'activité hôtelière en Vendée affiche une baisse plus prononcée de -9,6 % des nuitées par rapport à septembre 2019 mais toujours moindre par rapport à la baisse observée à l'échelle régionale (-20,7 %).

► Répartition des nuitées hôtelières vendéennes sur la période de juillet à octobre 2020 et évolution par rapport à 2019 :

NUITÉES HÔTELIÈRES	717 499	- 5,1 %
Juillet	209 696	- 1,9 %
dont françaises	200 462	+3,3 %
dont étrangères	9 234	-53,4 %
Août	258 255	- 3,3 %
dont françaises	249 747	-0,1 %
dont étrangères	8 508	-50,0 %
Septembre	142 650	- 9,6 %
dont françaises	137 780	-7,9 %
dont étrangères	4 869	-40,6 %
Octobre	106 898	- 8,7 %
dont françaises	103 703	-8,1 %
dont étrangères	3 195	-23,3 %

Source : Enquête de fréquentation touristique, Insee-Dge, ORT et ses partenaires.

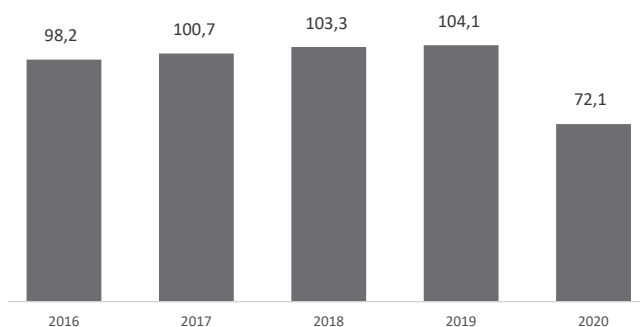
► LE POIDS ÉCONOMIQUE DU SECTEUR DE L'HOTELLERIE

Le Département de la Vendée génère près de 20 % du chiffre d'affaires régional

Avec plus de 104,1 millions d'euros de chiffre d'affaires réalisé en 2019 en Vendée sur les activités « hôtels et hébergement similaire », le Département concentre près de 20 % de l'activité du secteur comptabilisée au niveau régional. En 2019, le chiffre d'affaires moyen généré par chambre atteint 19 498 €. Cet indicateur met en évidence le rendement des activités hôtelières en Vendée. Rappelons qu'en Région et au niveau national, le chiffre d'affaires par chambre s'établit respectivement à 21 723 € et 33 520 €.

La crise sanitaire a largement impacté le volume de chiffre d'affaires des hôtels en Vendée avec une baisse de -31 % entre 2019 et 2020 (contre -39 % au niveau régional et -52 % au niveau national).

Evolution du CA (en millions d'euros) en Vendée pour les activités « Hôtels et hébergement similaire » :



Sources : Direction Générale des Finances Publiques, INSEE en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux.

Un chiffre d'affaires en progression sur cinq ans

Entre 2015 et 2019, le chiffre d'affaires vendéen des activités d'hébergements « Hôtels et hébergement similaire » a progressé de 4,9 %.

Sur la même période d'évolution, le chiffre d'affaires a évolué positivement de 18,2 % à l'échelle de la Région des Pays de la Loire et de 16,3 % à l'échelle de la France.

Chiffre d'affaires (en millions d'euros) des activités « Hôtels et hébergement similaire » :

ECHELON	2015	2019	Evo. 2015/2019
Vendée	99,2	104,1	+ 4,9 %
Pays de la Loire	463,5	548,0	+ 18,2 %
France	18 625,1	21 654,2	+ 16,3 %

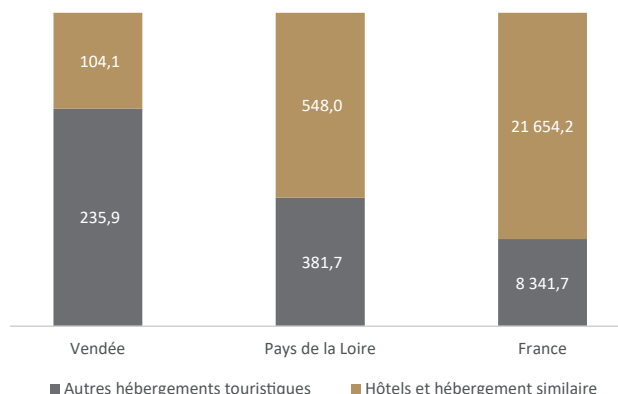
Source : Direction Générale des Finances Publiques.

L'hôtellerie est en volume d'activité un mode d'hébergement peu représenté parmi les structures d'hébergements touristiques marchands en Vendée

En 2019, plus de 30 % du chiffre d'affaires réalisé par les activités vendéennes d'hébergements touristiques marchands provient des « hôtels et hébergement similaire ».

Au niveau régional ce sont près de 59 % du chiffre d'affaires des activités d'hébergements touristiques marchands qui sont affectés aux hôtels et 72 % à l'échelle nationale.

Répartition du chiffre d'affaires en 2019 des structures d'hébergements touristiques marchands :



Source : Direction Générale des Finances Publiques.

► DÉFINITIONS DES PRINCIPAUX TERMES UTILISÉS

Hôtellerie de tourisme : Comprend les établissements hôteliers ayant au moins 5 chambres et recevant une clientèle de passage.

Hôtels classés : Comprend les établissements hôteliers classés selon les normes Atout France en cinq catégories, de 1 à 5 étoiles, en fonction de leur confort, de leur équipement et de leurs services.

Hôtels de chaîne : Comprend les établissements hôteliers homologués ayant une enseigne d'un groupe hôtelier quel que soit leur statut juridique (filiales, franchisés, ...).

Tourisme d'affaires : Correspond à l'ensemble des déplacements de personnes réalisés dans un but professionnel avec au moins une nuitée.

Lits touristiques : Unité de mesure de l'offre touristique. On comptabilise 2 lits pour une chambre.

Touriste : Visiteur qui passe au moins une nuit dans un hébergement pour un motif professionnel ou privé.

Nuitées : Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement d'hébergement.

Arrivées : Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même établissement d'hébergement.

Durée moyenne de séjour : Nombre de nuitées divisé par le nombre d'arrivées.

Taux d'occupation : Rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offerts par les hôtels ouverts.

Hôtels et hébergement similaire : Cette catégorie (55.10Z de la nomenclature d'activités française actuelle) comprend la mise à disposition d'un lieu d'hébergement (hôtels et hébergement similaire), généralement sur une base journalière ou hebdomadaire, pour un séjour de courte durée. L'offre comprend la fourniture d'un hébergement meublé dans des chambres ou des suites. Elle propose obligatoirement un service quotidien des lits et de nettoyage de la chambre. Cette offre peut comprendre également une gamme d'autres services tels que repas et boissons, garage, blanchisserie, piscine et salle de culture physique, installations pour conférences et séminaires.



Retrouvez toutes nos publications sur
www.vendee-expansion.fr

